



SARL ATLANTIC TOBOGGAN

R.C.S. LA ROCHE-SUR-YON n° 344 070 597 (188 n° 141)

42 Av. des Becs - LES BECS

85270 SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ - VENDEE

TEL : 02 51 58 05 37 - FAX : 02 51 59 64 92

Site internet : atlantic-toboggan.com

WATER-PARK

PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19

Année 2020

Classement :

Activité principale : Parc aquatique

Type principal : PA

Catégorie : 2^{ème} catégorie

Effectif totale : 3020 personnes (personnel inclus)



SARL ATLANTIC TOBOGGAN

R.C.S. LA ROCHE-SUR-ON (344 078 597 (188 + 141)

42 Av. des Becs - LES BECS

85270 SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ - VENDEE

TEL : 02 51 58 05 37 - FAX : 02 51 59 64 92

Site internet : atlantic-toboggan.com

WATER-PARK

Sommaire :

ENTREES DES VISITEURS	3
ARRIVEES DES CLIENTS VESTIAIRES ET SANITAIRES.....	4
ATTRACTIONS ET PISCINES	5
LOCATION DE TRANSATS ET PEDALOS.....	6
POINTS DE RESTAURATION	7
PERSONNELS SAISONNIERS.....	8



SARL ATLANTIC TOBOGGAN
R.C.S. LA ROCHE-SUR-YON n° 344 078 597 (188 n° 141)
42 Av. des Becs - LES BECS
85270 SAINT-HILAIRE-DÉRIEZ - VENDEE
TEL : 02 51 58 05 37 - FAX : 02 51 59 64 92
Site internet : atlantic-toboggan.com

WATER-PARK

ENTREES DES VISITEURS

Lors de l'arrivée des clients, présence de marquage au sol tous les 1m afin de respecter la distanciation sociale. Des distributeurs de gel hydroalcoolique seront à la disposition des clients. Le TPE (terminal de paiement) désinfecté après chaque utilisation.

Un fascicule qui résumera la charte du comportement du visiteur avec les gestes barrières à respecter dans le parc sera remis à chaque client.

En amont, sur le site internet du parc, les informations de sécurité sanitaires seront communiquées.

Les clients seront invités à se rendre directement au vestiaire pour se déshabiller et prendre une douche avant de commencer les attractions.

. En ce qui concerne les groupes, ils seront pris en charges dès leur entrée dans le parc par nos diplômés BNSSA ou Maîtres Nageurs afin d'expliquer les consignes de sécurité de chaque attractions ainsi que les consignes sanitaire COVID-19 à respecter.



SARL ATLANTIC TOBOGGAN
R.C.S. LA ROCHE-SUR-ON (344 078 597 (188 + 141)
42 Av. des Becs - LES BECS
85270 SAINT-HILAIRE-DÉ-RIEZ - VENDEE
TEL : 02 51 58 05 37 - FAX : 02 51 59 64 92
Site internet : atlantic-toboggan.com

WATER-PARK

ARRIVEES DES CLIENTS VESTIAIRES ET SANITAIRES

Lors de l'arrivée des clients au bâtiment vestiaire, des hôteses seront présentes pour expliquer au client comment s'organiser au mieux afin de respecter les mesures sanitaires mises en place dans le parc (en plus du fascicule). Des marquages au sol seront disposés afin que la distanciation soit respectée. Des distributeurs de gel hydroalcoolique seront à la disposition des clients.

Lorsque le client désire déposer ses affaires au vestiaire, chaque casiers et paniers seront désinfectés. La prise des affaires du client sera faite avec des gants.

Nous rappellerons par des panneaux d'inscription que le client aura le choix de déposer ses affaires dans sa voiture s'il le souhaite (en aucun cas nous ne serons responsable des affaires non confiées au vestiaire).

Le client est invité à prendre une douche avant de commencer les attractions.

Les sanitaires (portes, cuvettes et lavabos) seront désinfectés plusieurs fois dans la journée. Disposition de distributeur de savon au dessus des lavabos. Des marquages au sol pour la distanciation et un sens de circulation seront mis en place.

Des panneaux « gestes barrières » spécial COVID-19 seront affichés dans ce bâtiment (affichage officielle) ; Ce bâtiment est totalement ouvert sur toute la façade ce qui permet une aération permanente.



SARL ATLANTIC TOBOGGAN
R.C.S. LA ROCHE-SUR-ON (344 078 597 (188 + 141)
42 Av. des Becs - LES BECS
85270 SAINT-HILAIRE-DÉ-RIEZ - VENDEE
TEL : 02 51 58 05 37 - FAX : 02 51 59 64 92
Site internet : atlantic-toboggan.com

WATER-PARK

ATTRACTIONS ET PISCINES

Sur toutes les attractions toboggan du parc des lignes de distanciation sociales seront indiquées via des marques au sol afin que notre clientèle soit à bonne distance les uns des autres ou entre «tribu». Organisation des files d'attente avec panneaux d'information.

Les barres de départ de toboggans seront désinfectées plusieurs fois dans la journée.

Notre clientèle est dans un parc aquatique, dans un espace découvert, de 6 hectares donc avec de la place pour se mouvoir tout en respectant les règles de distanciation et en respectant en tant que professionnel la jauge de nombre de visiteurs de 4 m2 minimum par personne.

Toutes les attractions et piscines sont chlorées et donc une barrière au COVID-19. Des contrôles supplémentaires à ceux déjà effectués seront mis en place afin de maintenir une eau de bonne qualité et surtout avec un taux de chlorage linéaire afin que le virus soit toujours détruit.

Les pédiluves pour accéder aux attractions sont désinfectés en permanence avec du chlore. L'eau est changée une à deux fois dans la journée.



SARL ATLANTIC TOBOGGAN
R.C.S. LA ROCHE-SUR-YON n° 344 078 597 (188 n° 541)
42 Av. des Becs - LES BECS
85270 SAINT-HILAIRE-DÉRIEZ - VENDEE
TEL : 02 51 58 05 37 - FAX : 02 51 59 64 92
Site internet : atlantic-toboggan.com

WATER-PARK

LOCATION DE TRANSATS ET PEDALOS

Concernant les transats, nos clients peuvent louer auprès d'une hôtesse des transats pour la journée. et chaque transat sera désinfecté avant de le donner au client. Cette location permet à ce que le transat ne passe pas dans d'autres mains que le client qui l'a loué.

Un distributeur de gel hydroalcoolique sera à disposition des clients.

Concernant la location de pédalos. Le client peut en faire pendant ½ heure. Après chaque tour de pédalo, une hôtesse désinfectera les sièges, la barre de direction ainsi que les barres de soutien. Les gilets de sauvetage seront également désinfectés après chaque utilisation.

Un distributeur de gel hydroalcoolique sera à disposition des clients.



SARL ATLANTIC TOBOGGAN

R.C.S. LA ROCHE-SUR-IRON n° 344 078 597 (188 n° 141)

42 Av. des Becs - LES BECS

85270 SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ - VENDEE

TEL : 02 51 58 05 37 - FAX : 02 51 59 64 92

Site internet : atlantic-toboggan.com

WATER-PARK

POINTS DE RESTAURATION

ATLANTIC TOBOGGAN possède 3 points de restauration : un fast-food vente à emporter ou sur place, vente de crêpes, gaufres sur place ou à emporter et un autre point vente de glace,.

Lors de l'arrivée des clients présence de ligne d'attente tous les 1 m afin de respecter la distanciation physique entre chaque client ou chaque « tribu ».

Distributeurs de gel hydroalcoolique à disposition des clients. Des panneaux en plexiglass seront installés devant nos hôtes pour la prise de commande et également pour la prise de plateaux lorsque la commande sera prête.

Un sens de circulation mis en place au sol.

Pas de service à table.

Rappel des gestes barrières à l'aide de panneaux (affichage officiel).

Nous réorganiserons les espaces collectifs pour respecter la distanciation physique, les tables seront très espacées les unes des autres.

Tables et chaises seront désinfectées .



SARL ATLANTIC TOBOGGAN

R.C.S. LA ROCHE-SUR-ON - 344 078 597 (188 + 141)

42 Av. des Becs - LES BECS

85270 SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ - VENDEE

TEL : 02 51 58 05 37 - FAX : 02 51 59 64 92

Site internet : atlantic-toboggan.com

WATER-PARK

PERSONNEL SAISONNIER

Après avoir examiné les différentes situations de contact avec le public, chaque saisonnier devra soit porter un masque jetable (changé 2 fois par jour) au niveau des postes surveillance toboggans , bassins d'eau , location de transat et pédalos soit une visière préconisé en restauration et au vestiaire. Des casquettes pour couvrir les cheveux seront distribuées.

Des informations dès la signature du contrat seront données oralement ainsi qu'un règlement intérieur avec option spécial COVID-19. Des informations importantes afin de rassurer nos saisonniers et qu'ils se sentent en sécurité au travail.

Des pompes de gel hydroalcoolique seront distribuées sur chaque poste de travail. Cependant pendant leurs pauses ou et après leurs prises de poste le lavage de mains au savon sera préconisé.

Le référent sanitaire avec la direction veillera à ce que les règles mises en place dans le règlement soient respectées.

Nous réfléchissons sur la prise de température de nos saisonniers. Ce qui n'est pas établi encore.

Le registre unique des résultats de l'évaluation des risques professionnels sera actualisé face au COVID-19.

